



Revalorisation pension à la hausse

Par **zebulette**, le 11/08/2011 à 14:36

Bonjour,

Je suis une maman qui verse une pension à mon ex-compagnon (non marié) de 170 € pour notre fils de 16 ans (depuis 5 ans).

Quand le jugement a été rendu, j'étais en concubinage avec quelqu'un.

Depuis, je me suis mariée et ai eu 2 enfants (3 et 1 ans). Mon ex le sait. Il touche le RSA et aura 60 ans.

Il demande une revalorisation à la hausse de la pension, soit 250 € en disant que notre fils devient grand... et coûte plus cher....

Je ne souhaite pas prendre d'avocat et ai l'intention de proposer une pension à la baisse au vu de ma nouvelle situation familiale.

Il ne m'a pas envoyé les justificatifs de sa situation, dois-je lui envoyer les miens ?

Quels seront les revenus pris en compte par le JAF ? Les miens et ceux de mon mari ?

J'ai fait un tableau récapitulatif mes charges et recettes (mais faut-il que j'inclus les revenus de mon mari ?

Pensez-vous que j'ai une chance de pouvoir obtenir une révision en ma faveur ?

Merci pour vos réponses

Par **Domil**, le 11/08/2011 à 14:42

Les revenus de votre mari baissent vos charges donc oui, il faut les inclure pour pondérer vos charges. De plus, il est d'usage que les enfants d'un second lit ne pénalisent pas l'enfant du 1er lit, donc vos charges de famille dues à vos autres enfants ne doivent pas léser.

De plus certaines charges ne sont pas acceptées (notamment certains crédits)

[citation]Il ne m'a pas envoyé les justificatifs de sa situation, dois-je lui envoyer les miens ?
[/citation] oui, en LRAR en exigeant ceux qu'il compte produire en audience.

[citation]Pensez-vous que j'ai une chance de pouvoir obtenir une révision en ma faveur ?
[/citation] ça dépend de vos revenus et charges

Par **zebulette**, le 11/08/2011 à 15:00

Je vous remercie pour votre réponse.

Est-il possible de demander au JAF de ne plus avoir à revaloriser la pension chaque année ? Cette année, je ne l'ai pas fait au vu de ma nouvelle situation. Mon ex n'a rien voulu entendre me disant que 2 € c'est toujours 2 €. Lui ai rétorqué que je pouvais demander une révision à la baisse de la pension et que je ne le faisais pas.

Et ensuite, je reçois la convocation du JAF.

Puis-je mentionner cela au JAF ?

Si je ne lui envoie pas les documents ? Qu'est-ce que je risque car il ne le fait pas lui-même ?

De plus, le jugement dit que je suis obligée de payer la pension en avance pour le mois suivant. Puis-je demander à la payer en début de mois comme je le fais actuellement ?

Merci

Par **Domil**, le 11/08/2011 à 15:11

Mais vous pouvez demander, quant à obtenir ...

La revalorisation est faite pour suivre le cout de la vie. Chaque année, votre enfant coute plus cher à nourrir et vous n'avez pas le droit de décider de ne pas appliquer le jugement (ça vous met en tort, évidemment)

Peut-être devriez-vous penser aussi à votre fils. Il vit avec un père au RSA, ça doit être dur aussi. Essayez déjà d'avoir un maintien de la pension, ça serait bien. Quant au père, lui, il n'aura pas un sou de plus, car son RSA est diminué du montant de la pension que vous versez (et au passage que vous déduisez)

Essayez plutot de négocier avec lui le paiement direct de certaines choses.

Par **zebulette**, le 11/08/2011 à 15:30

Je vous remercie pour votre réponse mais je précise que son père a tout fait pour que la garde ne soit pas respectée (combien de fois je suis allée au commissariat pour non présentation d'enfant, il n'a jamais été inquiété).

Cela 5 ans que je n'ai quasiment pas de contact avec mon fils. Alors, oui, mon fils j'y pense mais son père non !

Son père travaille au noir depuis des années (je n'ai pas de preuve), il profite du système et j'avoue que j'en ai marre de payer.

Je n'ai jamais pu récupérer mes affaires et ne suis bonne qu'à une chose pour lui : payer.

Alors, oui, je souhaite, aussi, ne pas pénaliser mes 2 autres enfants. Il est normal que je déduise la pension : c'est le seul "avantage" de la situation.

Désolée d'être véhémence mais, j'ai toujours tout fait dans les règles, lui non et à chaque fois il a gagné.

J'ai décidé de ne plus me laisser faire.

Merci pour vos réponses.